

STATIONNEMENT ET CIRCULATION. Restrictions. En raison de la manifestation Auto Passion Avallon, le stationnement sera interdit, dimanche, de 8 à 19 heures rue des Odeberts, rue Mathé et sur les petits terreaux Vauban. La circulation sera également interdite, aux mêmes heures, rue des Odeberts, rue de l'Arquebuse (sauf riverains), rue Mathé (sauf provenance de la rue Georges-Schiever).

IDÉES DE SORTIE DU WEEK-END

AUJOURD'HUI. À Montréal. « Poélire et poédire » avec la Maison hirondelle. Atelier construction d'une cabane à poèmes » à 15 heures ; lecture avec le poète Sylvain Maugueret à 18 heures, suivie d'une discussion sur le statut des poètes à 18 h 30.

À Vézelay. Conférence de Patricia Sustrac sur Max Jacob, Picasso et Zervos. À 17 h 30 à La Maison de la Goulotte.

DEMAIN. À Avallon. 3e édition d'Auto Passion Avallon, de 9 à 19 heures au centre-ville.

Avallon → Vivre sa ville

SANTÉ ■ **Les PEP du centre de la Région ouvriront un centre d'action médico-social précoce à Avallon**

Une nouvelle structure courant 2019

Un centre d'action médico-social précoce devrait ouvrir ses portes en 2019 à Avallon. Il accueillera les enfants de moins de 6 ans présentant un handicap sensoriel, moteur ou mental…

Maëlle Hamma
avallon.yr@centrefrance.com

Porté par les PEP du centre de la Bourgogne-Franche-Comté (PEP CBFC), le projet de création d'un centre d'action médico-social précoce (CAMSP) à Avallon entre dans le cadre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens 2014-2018, conclu avec l'Agence régionale de santé. Qu'est-ce qu'un CAMSP ? À qui s'adresse-t-il ? Quand ouvrira-t-il ? On vous explique à travers quatre questions simples.

1 Un CAMSP, c'est quoi et ça s'adresse à qui ? Un centre d'action médico-social précoce est un centre polyvalent pour venir en aide aux enfants en souffrance et à leurs familles.

Une équipe pluridisciplinaire et une ouverture 3 jours par semaine

« C'est une structure pivot, comme une interface entre le secteur sanitaire et celui du médico-social. Nous accueillerons des enfants âgés de moins de six ans, ayant un handicap sensoriel, moteur ou mental, ou qui présentent un risque de handicap. La structure est polyvalente, elle s'intéressera à tous types de handicaps », explique Didier Perrotin, directeur du pôle auxerrois-migennois des PEP CBFC.

Le centre, qui aura également pour mission d'organiser des actions d'inclusion de l'enfant vers des structures plus ordinaires (crèches, écoles) jouera un rôle important en matière de dépistage et de diagnostic précoce du handicap.

Conformément aux recommandations de l'ARS, les enfants de moins de trois ans et les cas complexes seront prioritaires. La première consultation devra se faire dans un délai maximum de deux mois.

2 Qui y travaillera ? Dans un premier temps, l'action du CAMSP sera concentrée sur trois jours par semaine. « L'idée est de réunir en un même lieu toutes les équipes. Il y aura peut-être des créations de postes par la suite. Une équipe resserrée sera constituée autour d'un médecin et d'un chef de service sous l'autorité du directeur de pôle. Elle sera formée par un médecin pédiatre, un médecin pédopsychiatre, un orthophoniste (ces trois métiers étant considérés comme « rares et sensibles »), un psychologue, un neuropsychologue, un psychomotricien, un ergothérapeute, un éducateur de jeunes enfants, une assistante sociale…

En plein centre-ville

« Cela revient à trois équivalents temps plein. C'est peu, mais nous avons réuni un grand nombre de métiers car nous avons la volonté de mettre en place une équipe pluridisciplinaire », insiste Didier Perrotin.



APRÈS. L'architecte en charge du projet, Jérôme Chambaud, a montré à quoi pourrait ressembler le futur bâtiment sur deux étages et situé rue des Odeberts. L'accueil du public se fera au rez-de-chaussée. CHAMBAUD ARCHITECTES

3 Où sera-t-il situé ? Le CAMSP sera situé dans des locaux appartenant au centre hospitalier, rue des Odeberts. Ils nécessitent d'importants travaux, notamment la création d'un escalier extérieur, de fenêtres… Pour un coût fixé, sous réserve de modifications, à 686.400 euros TTC. Néanmoins, plusieurs travaux pourront être reconsidérés, suite aux recommandations formulées par l'ARS lors de la réunion de présentation du projet, hier à l'hôpital d'Avallon. « Les travaux devraient débuter au courant de l'été, ou au plus tard début septembre », annonce Jean-Yves Grégoire, directeur des PEP 89.

4 Quand ouvrira-t-il ses portes ? Sous réserve de modifications sur les travaux à réaliser, le bâtiment pourrait ouvrir ses portes au début de l'année 2019. « Le permis de construire a été déposé cette semaine », indique Jean-Yves Grégoire.

EN CHIFFRES

80
C'est la capacité d'accueil du futur CAMSP d'Avallon. Pouvant aller jusqu'à 100 enfants par an.

730.000
C'est le coût total du projet, dont 686.400 pour les travaux du bâtiment, et 43.200 euros pour les autres investissements (véhicules, tests, informatique…). « Le financement du projet sera pris en charge par l'ARS et par un autofinancement des PEP », précise le directeur.

Aller encore plus loin dans la prise en charge et l'accompagnement

Avallon accueillera le troisième CAMSP du département. Une nouvelle structure nécessaire pour tout le sud de l'Yonne.

Accueillir, prendre en charge puis accompagner les enfants de l'Avallonnais en situation de handicap dans une structure située sur place était devenu nécessaire, qui plus est en zone rurale. Pour autant, la création de l'établissement ne saurait suffire pour proposer le meilleur accompagnement possible. « Nous menons un travail partenarial (avec le Sessad, la protection de l'enfance, d'autres associations…), notamment sur le passage de relais une fois l'enfant sorti de la structure. Il y aura aussi tout un travail à mener avec le secteur de la petite enfance », affirme Didier Perrotin.



ANTENNE. Le CAMSP de Sens ouvert en 2001 était la seconde étape du projet porté par les PEP. Celui d'Avallon sera la troisième. ARCHIVES OLIVIER RICHARD

Nécessaire mais insuffisant

« Je salue l'arrivée de ce service. Il est important de réussir à trouver des inclusions pour vivre au mieux avec le handicap, et d'avoir la capacité de proposer des prises en charge tout au long de la vie. Sur ce territoire sud-icaunais, on a besoin que cette spécificité qu'est le handicap soit pris en compte et mérite une meilleure prise en charge, plus précoce », pense Jean-Yves Caullet, maire d'Avallon et président du Conseil de surveillance de l'hôpital. Il parle d'un projet « nécessaire mais insuffisant ».

« On a des mairies qui se battent au quotidien avec les dérogations scolaires, donc il est important pour nous d'avoir un accompagnement, en formant les Atsem par exemple, mais surtout de tenir compte des spécificités du territoire et de réfléchir à leur vocation. Nous mettons beaucoup de locaux à disposition pour permettre ce genre de projet. Nous voulons viser l'excellence avec nos moyens », poursuit-il.